



COMMUNE DE COURCHAVON

INFORMATIONS

www.courchavon-mormont.ch

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

JEUDI 9 JUILLET 2020 A 20H00 A LA HALLE DE GYMNASTIQUE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée ;
2. Présentation et approbation des comptes 2019 ainsi que des dépassements budgétaires ;
3. Voter un crédit de Fr. 116'000.— pour l'achat de la parcelle no 403 d'une surface de 1'545m², au lieu-dit Les Champs devant la Ville, au prix de Fr. 75.--/m². A financer par les fonds propres. Donner compétence au Conseil communal pour le financement.
4. Divers

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.courchavon-mormont.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le secrétariat communal sera fermé du **13 juillet au 17 août 2020**. Il rouvrira le mardi 18 août 2020 à 10h00.

Rappel des heures d'ouverture : mardi 10h00-12h00 & jeudi 16h30 à 18h30

ASSURANCE CHOMAGE

Nous vous rappelons que pour s'inscrire au chômage, il appartient à l'assuré de se présenter à sa commune de domicile au plus tard le 1^{er} jour pour lequel il prétend à l'indemnité de chômage. Durant la fermeture estivale du secrétariat communal, l'assuré doit se rendre directement auprès de l'Office Régional de Placement (ORP) de Porrentruy.

SUBSIDE CAISSE MALADIE DES ENFANTS

Le subside communal sera versé par le secrétariat communal dès le mois **d'octobre**. Nous vous prions d'apporter, déposer ou envoyer le-s certificat-s d'assurance **2020**. Nous vous rappelons que ce subside est octroyé pour tous les enfants de la commune (de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire), sans distinction des revenus parentaux.

Le subside sera versé directement sur le compte bancaire ou postal des parents. Merci de noter votre no IBAN sur la copie du certificat d'assurance.

DISTRIBUTION DE SACS TAXES GRATUITS

Nous rappelons aux parents d'enfants en bas âge que la commune distribue 30 sacs taxés de 35ltres par année et ce jusqu'à l'âge de 3 ans révolus.

Il en est de même pour les personnes souffrant d'incontinence et/ou énurésie, dans ce cas, sur présentation d'un certificat médical.

SORTIE DES AINE-E-S 2020

Le Conseil communal attend le mois d'août et l'évolution de la pandémie Covid-19 avant d'organiser la sortie 2020. Les séniors de la commune seront informés en temps voulu.

DECHETS – BIDON POUR HUILES USAGEES

Cette année 2020, nous avons déjà dû faire vider 3 fois la benne pour les huiles moteurs alors que nous l'avons vidée une seule fois pour 2019.

Etant donné que nous n'avons pas connaissance de la raison exacte de cette augmentation, de même que si celle-ci est due à des citoyens de notre village ou non, le Conseil a décidé de mettre le site sous surveillance.

Si la situation persiste, les Autorités se verront contraintes de prendre des mesures drastiques.

SIS BASSE-ALLAINE – recherche aide-fourrier (ère)

Le SIS Basse-Allaine recherche une personne disposée à effectuer diverses tâches administratives (prise de PV, courriers aux sapeurs-pompiers, etc.).

Tous renseignements peuvent être pris auprès du fourrier du SIS M. Patrick Roth au 079/894.75.39.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante : SIS Basse-Allaine, Case postale 1, 2923 Courtemaîche jusqu'au 30 juillet 2020.

INFORMATIONS DIVERSES

Covid-19 : la commune a encore un stock de masques à disposition de la population. En cas de besoin, merci de vous annoncer au secrétariat communal.

En vous remerciant d'avance de prendre note de ce qui précède et en vous souhaitant à toutes et tous de belles vacances tout en veillant à votre santé, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Courchavon, le 25 juin 2020

Le Conseil communal

